

5 AOUT 2022

• BULLETIN •

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et actualités en santé publique

A. INFORMATION A PROPOS DU COVID-19



1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 26 juillet au 1^{er} aout 2022)



- 12%

Nouveaux cas

L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 464/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 8/100.000 habitants.

- Le nombre de nouveaux cas rapportés a continué de diminuer, mais de manière plus limitée (- 12 %) comparé à la période précédente de 7 jours. Le Rt, basé sur le nombre de cas diagnostiqués a désormais légèrement augmenté et mais reste inférieur à 1 (0,883).
- Le nombre de nouvelles hospitalisations a continué de diminuer au cours de la période du 29 juillet au 4 aout, comparé à la période précédente de 7 jours (- 21 %). Le nombre de lits occupés en soins intensif a augmenté (+ 19 %).
- La mortalité liée au COVID-19 a désormais légèrement diminué. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital. La semaine 28 (11-17 juillet) n'a pas présenté de surmortalité statistiquement significative.
- Surveillance par les médecins généralistes : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a continué de diminuer (24 contacts pour 100 000 habitants par jour, comparé à 29 contacts au cours de la semaine précédente). Toutefois, l'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux a augmenté, avec 110 consultations pour 100 000 habitants.



- 21%

Nouvelles hospitalisations

- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : la situation épidémiologique continue de montrer une légère tendance à la baisse de tous les indicateurs ; tant du nombre de nouveaux cas parmi les résidents de MR/MRS et parmi les membres du personnel, que nombre d'hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS ainsi que du nombre de clusters.
- Au cours des deux dernières semaines (18 au 31 juillet 2022), le variant Omicron BA.2 représentait 0,58 % de ces échantillons, le variant Omicron BA.2.12.1 0,49 %, le variant Omicron BA.4 4,29 % et **le variant Omicron BA.5 94,64 %**. Le variant Omicron BA.1/BA.1.1 n'était plus détecté parmi les échantillons analysés.

Source : Sciensano

2. Tests et taux de positivité (semaine du 26 juillet au 1er août 2022)



Le nombre de tests effectués a très légèrement diminué, avec une moyenne de plus de 13 000 tests par jour. Le taux de positivité a également continué de légèrement diminuer (30 %)

Source: Sciensano

3. Vaccination contre le COVID-19

En date du 2 août, la couverture vaccinale pour la deuxième dose de rappel est de 45 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus. Au total, plus de 562.000 habitants de notre pays (4,85 %) ont reçu un 2e rappel.

La Conférence Interministérielle (CIM) Santé Publique appelle toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu leur dose de rappel à la demander dans l'intérêt de leur propre santé et pour sauvegarder le système de soins de santé.

Au vu notamment du risque relativement élevé d'infection et de la vulnérabilité des patients dans les hôpitaux, l'ensemble du personnel hospitalier peut également recevoir un rappel supplémentaire au cours des mois de juillet et d'août. Cette possibilité est offerte également à la première ligne et les structures d'hébergement pour personnes âgées.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredis matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](https://www.sciensano.be/fr/actualites/2022/08/02/covid-19-situation-epidemiologique-coronavirus-covid-19) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

B. AUTRES INFORMATIONS

Variole du singe

Depuis début mai 2022, des cas de variole du singe (Monkeypox) sont rapportés dans plusieurs pays en Europe et en dehors, sans lien avec un voyage dans un pays endémique (en Afrique de l'Ouest ou Centrale).

Au 1 août 2022, un total de 482 cas confirmés de Monkeypox ont été signalés. Il s'agit de 261 cas en Flandre (54 %), 172 cas à Bruxelles (36 %) et 49 cas en Wallonie (10 %). Tous les cas pour lesquels le sexe est connu sont des hommes, âgés de 16 à 71 ans.

Presque tous les patients présentaient des lésions cutanées qui étaient principalement dans la région anale-génitale. Environ trois quarts des personnes présentaient des symptômes généraux tels que fièvre, malaise général, gonflement des ganglions lymphatiques,

Vingt-huit personnes ont été hospitalisées, 21 en raison du traitement (l'une d'entre elles avait un trouble immunitaire sous-jacent), deux parce que l'isolement à domicile n'était pas possible, et cinq pour lesquelles la raison était inconnue. Il n'y a aucun décès.

Sur base des données actuelles sur la transmission présumée, il apparaît que le virus est principalement transmis par contact sexuel entre hommes.

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#)

Les prestataires de soins et les personnes ayant eu un contact non protégé à haut risque avec une personne contaminée peuvent se faire vacciner contre la variole du singe dans l'un des neuf centres de référence. Cette vaccination doit idéalement avoir lieu dans les 4 jours suivant le contact. Les personnes non vaccinées contre la variole classique doivent recevoir deux doses, avec au moins 28 jours d'intervalle. Il est recommandé aux personnes qui pensent pouvoir bénéficier de la vaccination de contacter leur médecin généraliste ou spécialiste, qui examinera avec le centre de référence si elles y ont droit. Vu le nombre limité de vaccins et les incertitudes actuelles quant aux livraisons supplémentaires, cette vaccination se fera dans des conditions strictes.

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiques-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal

Communication COVID-19

SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

0474/77.98.70

Christopher.barzal@health.fgov.be